



Location meublé en australie/ départ anticipé

Par **geat**, le **18/10/2010** à **02:51**

Bonjour,rnrnje suis actuellement en semestre d'étude en Australie, Je suis arrivé ici le 19 juillet et n'ayant pas le temps de chercher un logement j'ai pris le premier logement que j'ai trouvé. J'ai malheureusement du signer un contrat jusqu'au 31 décembre, or je quitte l'Australie le 25 novembre.rnAprès en avoir discuté avec le responsable de la résidence il refuse d'écourter le contrat ou même de faire un rabais sur la location sachant que je ne consommerai ni internet ni eau ni électricité.rnrnSi quelqu'un connais le droit australien savez vous s'il est possible de faire qqch ? sinon quels sont les risques dans le cas ou je ne payerai pas le dernier mois de loyer (conséquence sur une demande de visa pour d'autre pays ...) ?rnrnmerci d'avance

Par **mimi493**, le **18/10/2010** à **14:34**

Vous parlez donc l'anglais couramment, allez sur des forums juridiques australiens